

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Personnel
Question écrite n° 4907

#### Texte de la question

M Jacques Floch attire l'attention de M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur la situation des chefs de district du service des lignes de France Telecom (CDIS ancienne formule). En effet, la plupart des personnels concernes ont pu acceder par concours speciaux au cadre A de la fonction publique. Mais, a ce jour, 208 chefs de district n'ont pas encore ete revalorises. En consequence, il lui demande de bien vouloir lui preciser les mesures qu'il envisage de prendre en faveur de cette categorie de personnel.

### Texte de la réponse

Reponse. - Il est malheureusement exact que les concours speciaux organises ces dernieres annees n'ont pas permis la promotion en categorie A de tous les chefs de district. Il convient neanmoins de rappeler que ces fonctionnaires peuvent postuler sur la liste annuelle d'aptitude pour l'acces au grade d'inspecteur, dont un sixieme du recrutement est reserve a cette voie. En tout etat de cause, le cas des chefs de district reste suivi avec attention.

#### Données clés

Auteur : M. Floch Jacques
Circonscription : - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 4907

Rubrique: Postes et telecommunications

Ministère interrogé : postes, télécommunications et espace Ministère attributaire : postes, télécommunications et espace

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 31 octobre 1988, page 3084